

SOCIÉTÉ RÉALISTE

Une des caractéristiques majeures des « territoires », c'est qu'ils ne sont jamais au même endroit. Il faudrait pouvoir les constater, en même temps. Cela fait de la perception un problème. On ne peut pas reculer suffisamment pour bien tout voir en largeur, ni avoir assez d'acuité pour bien tout voir dans la profondeur. Et quand on essaye de prendre cette distance, on constitue un poste d'observation, territoire sortant lui-même du champ. Cas concrets.

Il y a ce « Tour de Paris », le Périphérique. Une voie rapide urbaine (VRU) de 35 kilomètres. Son but officiel est d'éviter l'hypertrophie des flux. Il est la deuxième ligne d'un système de ceinture/contournement de la ville qui en comprend quatre : à l'intérieur même de Paris, les boulevards des Maréchaux ; à une centaine de mètres des Maréchaux, le Périphérique ; à une dizaine de kilomètres du Périphérique, l'autoroute A86 ; à une trentaine de kilomètres du Périphérique, la Francilienne, ensemble de routes du même usage.

On parle communément du Périphérique comme d'une frontière psychologique, bien que de nombreuses infrastructures « parisiennes » la franchisse. De toute évidence, le système de contrôle des flux dont le Périphérique fait partie ne s'arrête pas à des questions de trafic automobile et de prévention des embouteillages. Cette route est une fortification. Il y a d'ailleurs un « Pourtour de Paris », un type tout à fait particulier de douve territoriale. C'est une bande de territoire qui est au-delà du périphérique, mais qui n'est en termes de cadastre pas encore la banlieue. Une « toute-petite » ceinture. Ce territoire est parfois bâti, parfois pas.

C'est une zone tampon, en ce qu'elle sert à distinguer un endroit d'un autre, à produire une démarcation. Comme dans le cas d'autres *buffer zones*, ce type de territoire, même s'il est totalement vide, a tendance à devenir de facto un mur. Le point où ban et lieue ce séparent. Cette zone laisse passer un certain type de flux, comme un poste de douane ne relevant pas de l'administration, mais bien de la cartographie urbaine. C'est un territoire d'intégration variable (TIV), comme tout au long du périphérique il y a des panneaux à messages variables (PMV). Ce qui fait le caractère différentiel (qui produit une différenciation autant qu'il constitue une différence) de cette zone, c'est qu'elle est une friche cultivée stratégiquement. Différence sous contrôle.

Il y a cette drôle de « ville », dénommée *Pas de la Casa*, (Passage de la Maison), appartenant territorialement à la paroisse d'Encamp, en bordure de la Principauté d'Andorre. C'est un ensemble de constructions bâties un mètre derrière le poste de douane frontalier. Pourquoi une ville là, où il n'y a rien, où l'environnement est si rude qu'avant les années 1950 il n'y avait qu'un refuge de bergers ? Pour un écart légal. Le *Pas de la Casa* est une ville frontalière entre la France et l'État d'Andorre, paradis de la non-fiscalité. En Andorre, les pauvres achètent des cigarettes détaxées, les riches placent des fonds spéciaux. Le lest juridique franco-espagnol, une fois largué dans les montagnes andorranes, a servi de matériau de construction pour les murs des cités. Un territoire autonome, mais pas totalement. Un lieu de légalisation de l'illégalité commerciale. Pas seulement commerciale. Un genre de terre de contrebandiers travaillant sous le regard bienveillant des fonctionnaires

de l'Ordre Public. Ou comment l'Ordre se ménage des zones de désordre sous contrôle. Ou comment l'Andorre, tout petit pays circulaire, fonctionne en tant qu'angle mort juridique de la périphérie franco-espagnole. Une aire d'autoroute montagnarde très opaque transformée en État. Une zone franche comme le Heinan pour deux prétendus États de droit, français et espagnol. Alors, la question devient : si le Droit a un lieu, n'existe-t-il pas toujours pour le constituer une zone, à la fois périphérique et intégrée, qui est celle du non-droit ? À force de regarder le *Pas de la Casa*, la couleur des banlieues métropolitaines change singulièrement. Non-droit sous contrôle.

Il y a cet état, que personne ne connaît, qui n'intégrera pas l'Union Européenne demain matin, pour la simple raison qu'il est le seul à se reconnaître comme existant. Pas tout à fait. La Russie le reconnaît aussi. C'est la *Transnistrie*. Un bout de Moldavie, auto-proclamé indépendant en 1991 de crainte de se voir devenir une province moldavo-roumaine à la chute de l'Empire Soviétique. Une bande de territoire peuplée par 500 000 transnistriens, financée par les russes, militarisée par les russes, mais qui n'est pas en Russie. Une zone de non-droit reconnu comme telle par le droit. Contrebande, ici aussi, massive. Buffer zone, assurément, encore. Un territoire-outil, toujours sous contrôle.

Que sont ces territoires ? Des fortifications, si l'on entend le latin *fortis facere*, « rendre fort » celui qui les contrôle. Des enclaves ? Oui, mais paradoxalement ouvertes. On en trouve partout, quelque soit l'échelle. Echelle nationale et question de point de vue : ces « zones

grises » il en existe 5 dans le monde selon l'OCDE, 43 selon ATTAC. Mais les deux organisations sont d'accord sur l'Andorre. Echelle de la rue aussi, du bâtiment peut-être, et des territoires métaphoriques. On a évoqué le pourtour parisien, le *Pas de la Casa* et la *Transnistrie*, mais il faut parler aussi de *Tijuana* et des *Maquiladoras* de la frontière américano-mexicaine ; des parcs industriels au bord du Mur de Palestine (qu'on le considère comme *Security Fence* ou comme *Jidar al-fasl al-'unuri*, « mur de séparation raciale ») ; de ces deux quartiers de Karachi, dans *North Nazimabad Town*, qui s'appellent Buffer Zone I et II ; de ce kilomètre carré de territoire, entre Italie et Suisse, *Campione d'Italia* ; de ces quartiers de La Havane où les occidentaux sont autorisés à pratiquer le capitalisme des corps.

Dans la complexité des agencements de territoires, dans l'enchevêtrement des sphères, il y a ces lieux qui sont ceux du passage et de la séparation. Il faut observer, et se demander s'il n'existerait pas une *géostratégie du check point*. On lui fournira une morphologie de base : lieu – check point – zone – check point – autre lieu. Il faut produire les expérimentations suffisantes pour délimiter en quoi le mot Free de « Free Zone » et le mot franc de « Zone Franche » renvoient à une problématique contemporaine tout à fait centrale, celle du contrôle non pas par la répression, mais par la « liberté ».

On a commencé en disant qu'il était difficile de reculer suffisamment pour bien tout voir. En largeur et dans la profondeur. *Ministère de l'Architecture* s'intéresse à peine à l'architecture, encore moins aux ministères, mais voudrait faire se rencontrer des territoires malheureusement séparés par l'infamie géographique. *Ministère de l'Architecture* voudrait produire des perceptions aberrantes et néanmoins nécessaires. *Ministère de l'Architecture* doit être considéré comme une salle de transit dans un aéroport, où des entités qui se ressemblent mais ne se connaissent pas pourraient perdre du temps ensemble. Quel est ce lieu commun entre un parking pour poids lourds à Tiraspol, un bout du lac de Lugano, un terrain vague de

la Porte d'Aubervilliers, un bidonville de Karachi, un bar de Mexicali, un hôtel de La Havane, un supermarché andorran ou une usine de Tulkarem ? Affaire d'échanges, souvent infructueux, mais qui permettront peut-être de voir disparaître les particularités de tel ou tel élément considéré pour mettre en fluorescence quelques fils conjonctifs. Et puis d'autres check points, d'autres ceintures, d'autres zones grises, franches, autonome, free, se mêleront à l'affaire, on fera des propositions, on soulèvera l'incompétence hyperactive du Ministère, on en dira les fonctionnaires hautains, abusifs et biélorusses, on se demandera à quoi tout ce remuement pouvait bien servir, et le logo ministériel, érigé, insensible et dominateur renverra la question vers les territoires dûment répertoriés. À quoi peuvent-ils bien servir ces lieux ? Pourquoi nous empêche-t-on de les mettre au même endroit ? Y a-t-il un devenir transnistrien de la Porte de Pantin ? Il faut constituer un outil intellectuel pour désassocier le terme Nears-horing du seul vocabulaire économique, et comprendre son sens urbanistique, politique, culturel... Si un autre parlait de « zones grises, aux contours mal définis, qui séparent et relient à la fois les deux camps des maîtres et des esclaves »,

Ministère de l'Architecture pourra-t-il participer à mieux détourner cette indéfinition ?

On a commencé en disant qu'en essayant de prendre une distance pour regarder, on constituait un poste d'observation qui sortait du champ de considération. Pour éviter l'évidente dérive ministérielle de ce hors-piste, *Ministère de l'Architecture*, en se constituant en poste d'observation, se donnera à observer. C'est bien la cause de cette exposition. ■

Ferenc Gróf et Jean-Baptiste Naudy
Société Réaliste
Juillet 2006.

Ministère de l'Architecture : Deuxième Contact
Un projet de Société Réaliste.

À droite : logo Ministère de l'Architecture



MINISTÈRE
DE L'ARCHITECTURE

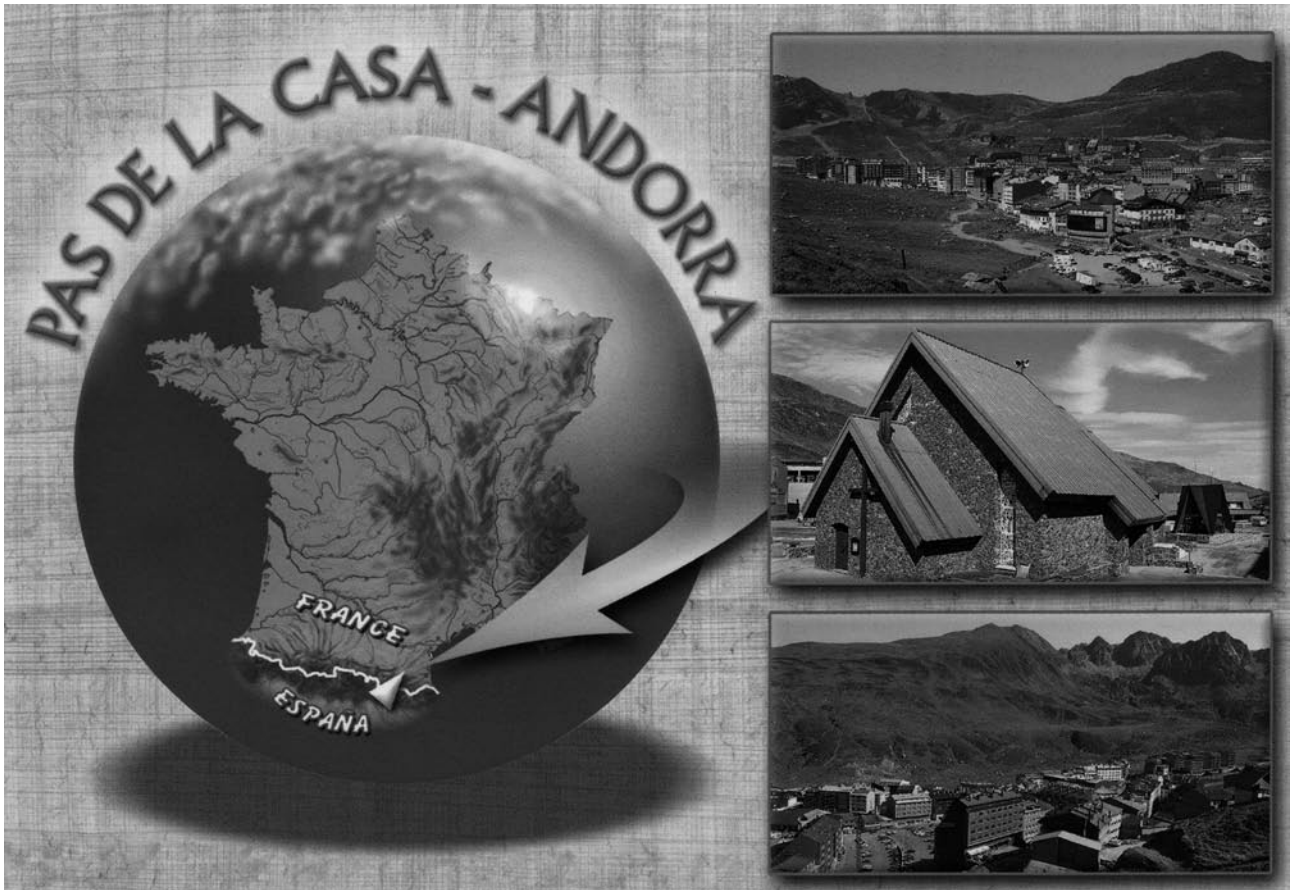




Paris - périphérique, Pantin.



Pas de la casa panorama.



Andorre. Cartes postales. Société Réaliste.

